

Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique - VAE

La formation propose le ou les parcours suivants :

- › Parcours Conduite et gestion d'opérations en thermique du bâtiment

Présentation



A partir de 2023, cette formation sera accessible uniquement dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Ce dispositif spécifique permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la reconnaissance des savoirs et des compétences issus de vos expériences professionnelles et personnelles.

L'objectif de la licence est de former au métier de chargé d'affaires afin de conduire un projet dans le domaine du génie climatique dans sa globalité. La finalité du métier est de gérer l'installation d'équipements permettant d'obtenir une température et une qualité de l'air optimales dans des locaux professionnels ou des habitations, en respectant un cadre réglementaire strict et rigoureux tout en réalisant des économies d'énergie et en œuvrant contrairement face aux défis du développement durable.

Les entreprises ciblées par la formation sont principalement des entreprises d'exécution dans le domaine du Chauffage, ventilation et climatisation (CVC), mais des entreprises travaillant dans le domaine de la gestion et la maîtrise de l'énergie peuvent également présenter un débouché potentiel.

Admission

Conditions d'admission

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

Ce parcours est ouvert uniquement aux candidatures relevant de la formation continue dans le cadre d'une demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Pour une candidature en formation initiale ou en alternance, nous vous invitons à consulter la fiche du Bachelor Universitaire de Technologie de la spécialité [BUT MT2E](#)

Poursuite d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle ; la poursuite d'études reste exceptionnelle.

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +3

Contacts

Contact administratif

IUT 1 REA
iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- > Parcours Conduite et gestion d'opérations en thermique du bâtiment